

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DOMOLANDES

Située au cœur du technopôle Domolandes, la pépinière d'entreprises constitue un outil particulièrement attractif pour les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises du secteur du BTP et de l'éco-construction.



1

La pépinière d'entreprises, c'est quoi ?

Vous avez un projet de création ou vous avez créé votre activité depuis moins de 3 ans ?

La Pépinière Domolandes constitue un réel accélérateur de votre développement : bénéficiez d'infrastructures modernes, d'un suivi privilégié de votre projet et d'un accès à un réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Les infrastructures à votre disposition

2

- 15 bureaux de 15 à 21 m² équipés (meubler, téléphone, réseau informatique, wifi...)
- 5 ateliers de 36 à 50 m²
- 16 locaux mixtes bureaux & ateliers de 150 à 300 m²
- Des salles de réunion pouvant accueillir de 15 à 80 personnes (vidéoprojecteurs, visio-conférence...)
- 1 espace détente et restauration
- 1 salle de reprographie

Un accompagnement personnalisé dans la durée

3

Au delà d'un simple hébergement, Domolandes vous offre une multitude de services pour faciliter votre démarrage :

- **Diagnostic ante-crédation** avec nos partenaires (si nécessaire)
- Aide à la constitution de votre prévisionnel d'activité et de votre plan de financement
- **Aide au montage du dossier et dans les démarches auprès des institutions** (formalités, aides, financements,...)
- Accompagnement à l'amorçage de votre activité et suivi mensuel de votre projet
- **Immersion dans le monde économique de la construction durable** permettant la création rapide de relations avec des partenaires et des clients
- Animation de journées d'informations collectives
- Mise en place de formations
- Préparation à « l'après pépinière » et à votre future implantation
- **Parrainage de votre entreprise** par des professionnels du secteur



4 Les tarifs d'hébergement

Les prix sont indiqués hors taxes	Année 1	Année 2
Bureau 15 m ²	186 € /mois soit 5 535 € /an	211 € /mois soit 2 532 € /an
Atelier 50 m ²	372 € /mois soit 4 464 € /an	455 € /mois soit 5 460 € /an
Locaux 150 m ²	665 € /mois soit 7 980 € /an	
Locaux 300 m ²	1 280 € /mois soit 15 360 € /an	

5 Les services inclus - le contenu diffère selon le type d'hébergement choisi



- Domiciliation légale de l'entreprise
- Protection du site (alarme)
- Accès :
 - à **Internet en haut débit**
 - aux **salles de réunion** meublées et équipées de vidéo-projecteur
 - aux **moyens de reprographie** mutualisés
 - à **l'espace détente et restauration**
 - au **service courrier**
 - au **parking non privatif**
- Réception du public aux heures de bureau
- Consommations **électricité, eau** (sauf pour les ateliers bureaux de 150 m² et plus)
- **Nettoyage hebdomadaire** (sauf pour les ateliers bureaux de 150 m² et plus)

6 Comment intégrer la pépinière d'entreprises ?

La pépinière d'entreprises s'adresse aux porteurs de projets et aux entreprises de moins de 3 ans du BTP et de la construction durable.

Le processus d'intégration dans la pépinière d'entreprises est le suivant :

ÉTAPE 1
ÉTAPE 2
ÉTAPE 3

Étude de votre dossier de candidature par le responsable de la pépinière d'entreprises.

Soumission au Comité d'agrément composé de partenaires de Domolandes : experts de la construction durable, financeurs, institutionnels...

Validation de votre candidature par le Comité d'agrément et intégration dans la pépinière d'entreprises.

7 Nous contacter

Pascale MINABERRY

- Responsable pépinière et hôtel d'entreprises
- T. 05 58 55 72 06
pascale.minaberry@domolandes.fr

